



Qui est qui, qui fait quoi et comment trouver ce dont vous avez besoin?

De nouveaux



Édition 2020

Bienvenue!

Guide
du NSTU
destiné aux
nouveaux
membres

Cher collègue,

Bienvenue au sein de la profession enseignante et du Nova Scotia Teachers Union. Les nouveaux débuts dans l'enseignement sont pleins d'espoir, de promesses et de passion. J'espère que vous accueillerez à bras ouverts ces qualités qui sont des ingrédients essentiels de votre parcours. Je suis convaincu que vous constaterez que les enseignants exceptionnels, à n'importe quel stade de leur carrière, illustrent ces qualités qui alimentent la persistance nécessaire pour réussir dans ce que nous faisons.

Cela prend du temps d'établir votre pratique en tant qu'enseignant. Que vous soyez récemment diplômé ou que vous veniez d'arriver dans un nouvel établissement, je vous encourage à adopter l'attitude de l'apprenant enthousiaste. Notre travail est exigeant et parfois difficile, et il est normal et souhaitable de solliciter du soutien et des conseils pour réussir. Les enseignants efficaces s'épanouissent grâce à la collaboration, et je vous encourage vivement à trouver au sein de votre école et du NSTU des personnes qui vous aideront à nourrir votre passion et à vous perfectionner dans votre métier.

La brochure ci-jointe est destinée à vous apporter un soutien par le biais d'informations, de conseils et de ressources.

Le Nova Scotia Teachers Union (NSTU) est votre organisation professionnelle. Nous sommes votre représentant auprès des centres régionaux pour l'éducation et du ministère. Vous pouvez obtenir du soutien auprès de votre représentant d'école, du président de votre section locale, du président de votre centre régional, du personnel du NSTU et de moi-même. Nous sommes tous à votre disposition si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés en ce qui concerne votre emploi ou votre vie professionnelle. Nous sommes également ici pour vous soutenir lorsque votre vie personnelle déborde sur votre vie professionnelle. C'est dans ces moments-là, nous l'espérons, que vous accepterez la main tendue par le NSTU et que vous trouverez le soutien et les ressources dont vous avez besoin pour réussir.

Notre syndicat tire sa force de l'engagement de membres tels que vous. Je vous encourage vivement à envisager de participer aux activités du NSTU qui nourrissent votre passion : en tant que représentant d'école, membre du Comité exécutif de votre section locale ou de votre conseil régional, ou membre d'une association professionnelle ou d'un comité local ou provincial. Je vous encourage à tisser des liens avec d'autres personnes engagées au sein du NSTU afin de vous familiariser avec vos droits, vos conditions d'emploi et les possibilités de devenir un chef de file de votre syndicat et de votre profession.

La seule autorité ou influence que j'exerce à titre de président est issue de l'engagement dont font preuve des membres comme vous en solidarité avec vos frères et sœurs du NSTU. Ne méseztimez jamais le pouvoir que vous détenez en tant que membre individuel. Je vous encourage à saisir ce pouvoir dès le départ.

Veillez accepter mes meilleurs vœux et toute ma solidarité en ces débuts de votre carrière d'enseignant en Nouvelle-Écosse. Puissiez-vous trouver beaucoup de joie et de satisfaction dans cette aventure où vous changerez le cours de nombreuses vies!



PAUL WOZNEY
Président, Nova Scotia Teachers Union



**Guide
du NSTU
destiné aux
nouveaux
membres**



Table des matières

Numéros importants	6
Nova Scotia Teachers Union	6
Teachers <i>Plus</i> Credit Union	6
Compagnie d'assurances Johnson Inc.	6
Aide-mémoire pour les nouveaux membres	7
Au début de l'année	7
Tout au long de l'année	7
Programmes et structures de soutien pour les nouveaux membres du NSTU	7
Programmes et services	8
Soutiens en matière d'apprentissage professionnel	8
Services aux membres	8
Services de counselling du NSTU	8
Programme d'intervention précoce	8
Juste équilibre ^{MD} – PAEF/Programme d'aide aux employés et leur famille	8
Teachers <i>Plus</i> Credit Union	8
Compagnie d'assurance Johnson Inc.	9
Documents utiles du NSTU	9
Personnel du NSTU	10
Services du NSTU	12
Sections locales du NSTU	14
Cadre Constitutionnel du NSTU	15
Structure du NSTU	16



NUMÉROS IMPORTANTS



Nova Scotia Teachers Union

Téléphone 902-477-5621
Numéro sans frais 1-800-565-6788
Télécopieur 902-477-3517
Courriel nstu@nstu.ca

Vous trouverez les autres adresses de courriel
du NSTU sur notre site Web : <http://www.nstu.ca>

Teachers Plus Credit Union

Téléphone 902-477-5664
Numéro sans frais 1-800-565-3103
Courriel info@teachersplus.ca
Site Web www.teachersplus.ca
Adresse 36 Brookshire Court
Bedford, NS B4A 4E9

Compagnie d'assurances Johnson Inc.

Téléphone 453-9543
Numéro sans frais 1-800-453-9543
Télécopieur 902-455-8229
Courriel halifax@johnson.ca
Site Web www.johnson.ca

Ma section locale est _____

Le président de ma section locale est _____

Mon représentant syndical du NSTU peut être contacté au

NOTEZ BIEN

Si vous avez des questions ou des préoccupations, appelez le président de votre section locale ou le bureau central. Vous trouverez une liste des présidents de section locale et de leurs coordonnées dans l'Agenda des membres.



Aide-mémoire pour les nouveaux membres

Guide
du NSTU
destiné aux
nouveaux
membres

Au début de l'année

- ___ Communiquez avec votre représentant du NSTU ou bien le président de votre section locale pour vous assurer d'être au courant des activités du NSTU.
- ___ Activez votre compte de courriel gratuit du NSTU (consultez le site www.nstu.ca ou communiquez avec le bureau central du NSTU par courriel, au webaccounts@nstu.ca ou par téléphone, au 1-800-565-6788; si vous en faites la demande par courriel, veuillez inclure votre nom complet et votre numéro professionnel).
- ___ Assurez-vous de remplir tous les formulaires d'assurance et de les soumettre à Johnson Inc. avant le 15 octobre.
- ___ Veillez à respecter la date limite d'inscription à la Journée de conférence d'octobre.
- ___ Assurez-vous que votre profil du Registre des membres est exact (si vous n'y êtes pas déjà inscrit, veillez à remplir un formulaire Membership Information (Renseignements du membre) avant la date limite).
- ___ Renseignez-vous sur les activités syndicales et participez-y activement.
- ___ Créez un fichier réservé à l'usage des enseignants suppléants (consultez le Manuel destiné aux enseignants en début de carrière pour des suggestions).

Tout au long de l'année

Vérifiez auprès de votre représentant du NSTU ou du président de votre section locale pour savoir si les programmes suivants sont offerts dans votre section locale :

Programmes et structures de soutien pour les nouveaux membres du NSTU

- ___ Soutien offert par le personnel cadre
- ___ Programme d'initiation des enseignants (PIE)
- ___ Comités locaux des nouveaux membres
- ___ Manuel destiné aux enseignants en début de carrière
- ___ Sessions sur les avantages accordés aux membres
- ___ Programme de stages John Huntley
- ___ Soirée de bienvenue pour les nouveaux membres (au niveau local)
- ___ Institut de leadership au mois d'août
- ___ Liste de contrôle des représentants du NSTU pour les nouveaux membres
- ___ Guide du NSTU destinée aux nouveaux membres
- ___ Trousse destinée aux nouveaux membres



Programmes et services

Soutiens en matière d'apprentissage professionnel

Le NSTU propose un certain nombre de programmes et d'initiatives destinées à soutenir votre perfectionnement professionnel.

Services aux membres

Le personnel des Services aux membres peut vous fournir des renseignements sur les droits/avantages contractuels, les régimes de pensions et d'assurance.

Services de counselling du NSTU

Du counselling à court terme et de haute qualité est offert gratuitement aux membres. Pour obtenir des renseignements, appelez le 1-800-565-6788 ou le 477-5621 (appel local).

Programme d'intervention précoce

Le Programme d'intervention précoce destiné aux enseignants et enseignantes est une initiative bénévole qui s'adresse à tous les membres du NSTU blessés ou malades et recherchant du soutien ou de l'aide pour gérer leur état de santé, retourner au travail ou déposer une demande de prestations d'invalidité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour parler à un ergothérapeute, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-565-6788 ou le numéro local 477-5621. Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse eip@nstu.ca.

Juste équilibre^{MD} – PAEF/Programme d'aide aux employés et leur famille

En plus du programme interne des Services de counselling, les membres peuvent avoir accès à des services par le biais de Juste équilibre – Programme d'aide aux employés et leur famille (PAEF) offert par les fiduciaires de l'assurance collective du NSTU.

Teachers Plus Credit Union

Le Teachers Plus Credit Union est un établissement financier multiservices qui vous appartient, à vous et à vos collègues – les enseignants de la Nouvelle-Écosse et leur famille. Nous offrons les mêmes services que les banques et les autres caisses populaires, mais nos services sont spécialement adaptés aux enseignants. Grâce à cela, nous sommes en mesure de mieux répondre à vos besoins. Vous pouvez avoir accès à votre compte par le biais de plus de 60 GAB situés dans toute la province (plus que tout autre établissement financier), ainsi que dans n'importe quelle caisse populaire du Canada Atlantique ou par l'intermédiaire des services bancaires en ligne ou par téléphone. Visitez notre site Web www.teachersplus.ca pour en savoir plus sur nos hypothèques, nos investissements, nos comptes de chèques et d'épargne, nos taux d'intérêt avantageux, et bien d'autres



produits. Si vous avez des questions, appelez-nous au 1-800-565-3103, envoyez-nous un courriel à info@teachersplus.ca ou venez vous voir à 36, Brookshire Court à Bedford.

Compagnie d'assurance Johnson Inc.

Un régime d'assurances très complet est offert à tous les enseignants sous contrat permanent, probatoire et sous contrat d'une durée déterminée. Pour obtenir davantage de renseignements, appelez le 1-800-453-9543 ou bien le 453-9543 (appel local).

**Guide
du NSTU
destiné aux
nouveaux
membres**

Documents utiles du NSTU

- Guide du NSTU
- Avantages offerts aux membres
- Community College Benefits of Membership Booklet (uniquement en anglais)
- Guide des enseignants à l'assurance-emploi
- Guide des enseignants sur les congés parentaux et les congés de maternité
- Brochure destinée aux enseignants suppléants
- Brochure destinée aux enseignants sous contrat d'une durée déterminée
- Régime de pensions et conseils pour la retraite
- Loi sur l'hygiène et la sécurité du travail
- Manuel destiné aux enseignants en début de carrière
- Régime de pensions des enseignants et conseils pour la retraite

Vous pouvez télécharger les documents ci-dessus à partir de notre site Web ou les commander gratuitement auprès du bureau central du NSTU.

Pour activer votre compte gratuit de courriel Web, contactez le bureau central : nstu@nstu.ca ou par téléphone au 1-800-565-6788. Veuillez inclure votre nom, prénom et deuxième prénom : votre numéro professionnel, votre école, et votre section locale.

Engagez-vous!

Vous avez un rôle important à jouer au sein de votre organisation professionnelle. Il n'est jamais trop tôt, ni trop tard, pour participer au travail du syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse. Vous pouvez participer dans de nombreux domaines. Que vous vous intéressiez aux programmes d'études, aux négociations collectives, au perfectionnement professionnel ou à la santé et à l'hygiène professionnelles, vous trouverez toujours un domaine dans lequel participer. En prime, cela vous aidera considérablement dans la poursuite de votre carrière d'enseignant. Prenez le temps d'apprendre à connaître le NSTU!



PERSONNEL DE DIRECTION



*Directrice générale
– Janine Kerr
(en congé)*



*Directeur général
intérimaire –
Simon Wilkin*



*Directeur
général adjoint –
Jack MacLeod*



SERVICES AUX MEMBRES: Paul Boudreau (durée déterminée), Wally Fiander, Tim MacLeod (durée déterminée), Kyle Marryatt (en congé)



*SERVICES AUX
MEMBRES:
Stacy Samson*

*PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL: Pamela Langille,
Miguëlle Légère, Louis Robitaille*

PROGRAMME D'ASSISTANCE AUX MEMBRES (PAM)



Conseillère Sandra Murray; Conseiller Brian Roberts; Coordinatrice de cas du PIP Leticia Richer; Coordinatrice de cas du PIP Maya Fallows



*Infirmière autorisée
Anna Ordinelli*



CADRES DES SERVICES PROFESSIONNELS



Coordonnatrice des relations publiques Angela Murray; Agente financière Melanie Waye; Spécialiste du soutien aux communications – Mark Laventure.

**Guide
du NSTU
destiné aux
nouveaux
membres**

AVOCATE-CONSEIL



Avocate-conseil à l'interne Leah Kutcher

RESSOURCES HUMAINES



Agente des ressources humaines Nancy Morton

PERSONNEL DE SOUTIEN DU NSTU



Au deuxième rang, de gauche à droite : Michelle Myers, Shelly Landry, Brad McIsaac, Deb Savoie, Lise Meunier, Bev Tufts, Paul Hamer.

Assis, de gauche à droite : Karen Staples, Lisa Farmer, Nancy Day, et Hilton Smith (en congé).

Absents de la photo: Courtney Costard, Robert Laushway, Marie MacInnis et Nicole Wells.



Services du NSTU

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires du bureau central dans les domaines suivants, veuillez appeler la personne ou le service indiqué ci-dessous. À Halifax, appelez le 477-5621 ou le numéro sans frais 1-800-565-NSTU (6788) ou envoyez un courriel à nstu@nstu.ca.

Administration générale	S. Wilkin
Affaires publiques/Relations publiques	P. Edwards
AGA du Conseil.....	S. Wilkin
Assistance internationale.....	S. Wilkin
Associations professionnelles	M. Légère
Assurance-emploi	
Appels :	J. MacLeod
Renseignements :	J. MacLeod
Assurances.....	S. Samson
Ateliers de PP	Services du perfectionnement
Bourses de perfectionnement professionnel (NSTU)	M. Légère
Cas professionnels (Discipline)	S. Wilkin
Certification	P. Langille
Comités locaux de PP.....	M. Légère
Comité provincial de PP.....	M. Légère
Comptabilité.....	M. Myers
Conférence CONTACT	M. Légère
Contrat de la CESPAs	K. Marryatt
Conventions professionnelles.....	Services aux membres
Élections des membres du Comité exécutif provincial....	L. Robitaille
Enseignants retraités.....	S. Wilkin
Équité	M. Légère
Fédération canadienne des enseignants	S. Wilkin
Finances	M. Waye
Fonds d'aide à l'élaboration des programmes (FAEP)	M. Légère
Formation au leadership	M. Légère
Gouvernance.....	L. Robitaille
Griefs	Services aux membres



Guide du NSTU	L. Robitaille
Initiatives destinées aux nouveaux membres	M. Légère
Immobilier	N. Morton
Messagerie.....	S. Wilkin/B. MacIssac
Négociations	S. Wilkin
Occupational Health & Safety Act (Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail) Services aux membres	
Pensions	K. Marryatt/J. MacLeod
Politique.....	L. Robitaille
Programme d'aide aux employés.....	A. Ordinelli
Programmes d'études.....	P. Langille
Programme d'incitation à la retraite anticipée.....	S. Wilkin
Programme d'intervention précoce	A. Ordinelli
Projet outre-mer	M. Légère
Programme de congés avec traitement différé	J. MacLeod
Registre des membres	S. Wilkin/B. Tufts
Résolutions (assemblée générale)	L. Robitaille
Sections locales (communications générales).....	S. Wilkin
Semaine de l'Éducation	A. Murray
Services aux membres	
Discipline.....	S. Wilkin
Services de counselling	A. Ordinelli
Services de promotion	A. Murray
Sheonorol.....	P. Langille
Site Web.....	S. Wilkin/B. Tufts
Technologies éducatives.....	S. Wilkin
<i>The Teacher</i>	A. Murray



Guide
du NSTU
destiné aux
nouveaux
membres

Sections locales

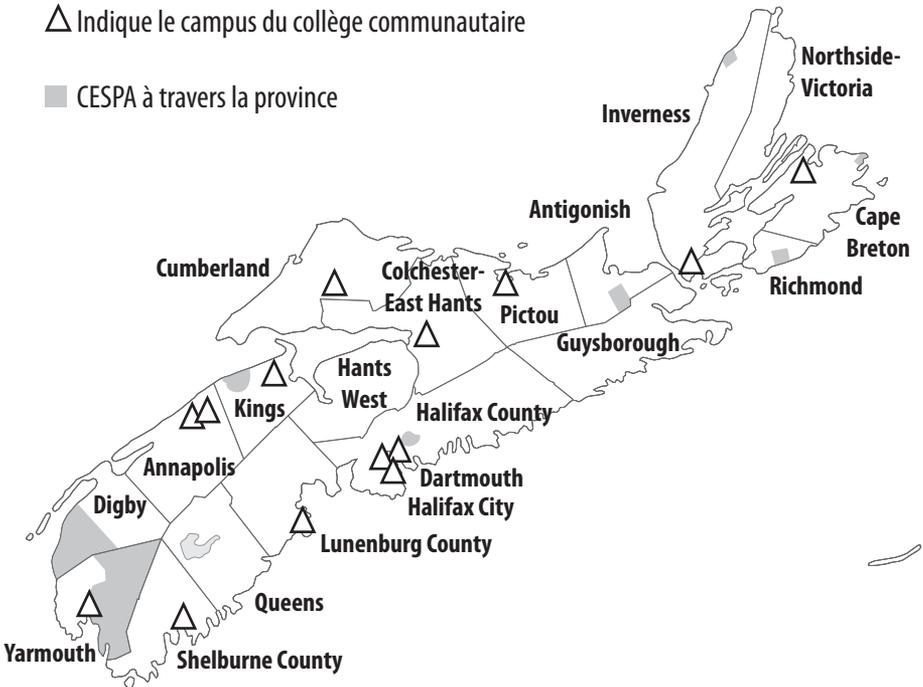
du Nova Scotia Teachers Union



Les zones grisées indiquent les membres du CSANE

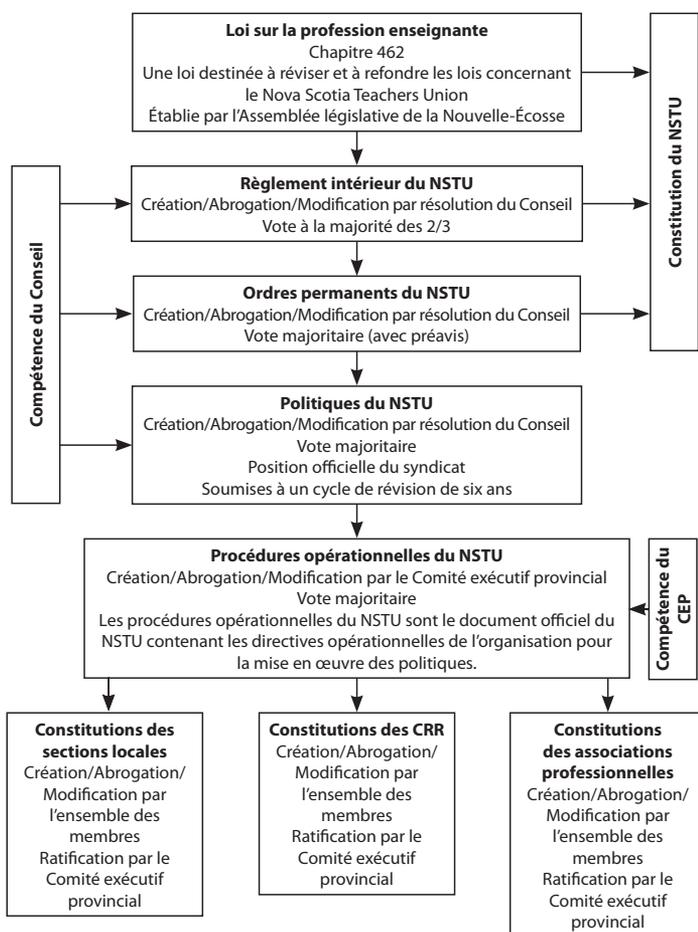
△ Indique le campus du collège communautaire

■ CESPAs à travers la province



Cadre Constitutionnel du NSTU

Guide
du NSTU
destiné aux
nouveaux
membres



Structure du NSTU

I Conseil du NSTU

Le Conseil, comme défini par la *Teaching Profession Act* (Loi sur la profession enseignante), est établi en vertu du Règlement intérieur du NSTU et est l'autorité suprême du Syndicat. Le Règlement intérieur, les Ordres permanents et les politiques du NSTU sont établis lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil.

II Comité exécutif provincial

Le Comité exécutif provincial est composé d'enseignants des écoles et de membres du personnel enseignant et du personnel de soutien professionnel du collège communautaire qui sont élus dans l'ensemble de la province pour représenter les membres du NSTU. Le comité se réunit tous les mois et dirige les affaires du syndicat entre les AGA du Conseil. Vous trouverez la liste des membres du Comité exécutif provincial dans l'Agenda des membres.

III Comité exécutif de la section locale

Ce comité exécutif est composé de membres élus au sein de la section locale. Le Comité exécutif de la section locale est un comité du Comité exécutif provincial et dirige les affaires de la section locale.

IV Représentants du NSTU

Chaque établissement scolaire public a un ou plusieurs représentants syndicaux. Les représentants assurent une liaison essentielle entre les membres individuels, la section locale et le Comité exécutif provincial.

V Conseil représentatif régional (CRR)

Le CRR représente l'unité de négociations régionale et traite directement avec le conseil scolaire dans le système des écoles publiques. Les sections locales du CSANE et de la CESPAN n'ont pas de CRR; elles agissent en tant qu'unités de négociation régionales avec l'employeur pour leurs membres.

Vous pouvez obtenir une liste des membres du Comité exécutif de la section locale et des représentants d'école et de campus auprès du président de votre section locale.



**Sans votre soutien et
votre participation, il
n'y a pas de syndicat.**

Engagez-vous!



NOTES

**Guide
du NSTU
destiné aux
nouveaux
membres**







Nova Scotia Teachers Union

3106 chemin Joseph Howe
Halifax, Nouvelle-Écosse B3L 4L7
www.nstu.ca

*Nous vous invitons à commenter ce document.
Sans frais : 1-800-565-6788 Courriel : nstu@nstu.ca*

© NSTU, octobre, 2020